



ECOLE FRANCAISE DE BELGRADE
Kablaraska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. : 00.381.11 369 17 62 / Fax : 00.381.11 265 30 99 |
site: www.efb.rs | e-mail: efb.admi@efb.rs |
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola>



Relevé de conclusions Conseil de gestion du Lundi 19 novembre 2018

Présents :

Membres avec voix délibérative :

- M. Paul-Alexis BERTHEZENE, personne qualifiée, membre,
- Mme Bénédicte CAHOUR-BELLET, personne qualifiée, **Vice-présidente**,
- M. Alexandar CVEJIC, parent élu, **Trésorier adjoint**,
- Mme Catherine DEJARDIN, représentante des personnels, membre,
- M. Vuko DRAGASEVIC, parent élu, membre,
- M. Jérôme LEMAIRE, parent élu, **Trésorier**,
- M. Radoje MARIC, parent élu, **Président**,
- Mme Zora PAZIC, parent élu, membre,
- M. Benjamin SUET, parent élu, **Secrétaire**,
- Mme Sandra VOJVODIC, parent élu, **Secrétaire adjointe**,

Membres avec voix consultative :

- M. Jean-Baptiste CUZIN, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle,
- Mme Nathalie GUERGUINOV, Directrice de l'Ecole Française de Belgrade
- Mme Sylvie MARKOVIC, Directrice Exécutive
- M. Thibaud MILLIER, Proviseur de l'Ecole Française de Belgrade

Excusés :

- Mme Safae SIJILMASSI IDRISSE, parent élu, membre, donne procuration à M. SUET
- Mme Rebecca BOURGIN, Consule.

11 voix exprimables en début de session.

I) PROCES VERBAL DU CONSEIL DE GESTION a. DU 27 SEPTEMBRE 2018

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 4

Le procès-verbal est adopté

b. DU 22 OCTOBRE 2018

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 4

Le procès-verbal est adopté

II) AFFAIRES FINANCIERES

a. Situation des impayés

Dettes au 19 novembre : 105 000 euros (60 familles)

3^{ème} relance (téléphonique) organisée la semaine du 5 novembre.

4^{ème} relance semaine du 19/11.

Le conseil de gestion confirme que les pénalités de retard prévues dans le règlement financier seront appliquées à compter du 15 décembre pour les parents n'ayant pas régularisé leurs impayés.

Comme les années précédentes, les familles qui n'ont pas réglé les frais de scolarité du 1er trimestre doivent être rencontrées afin de voir avec elles les modalités qui permettront de régulariser leur situation.

Le conseil de Gestion mandate M. SUET et M. BERTHEZENE pour le représenter.

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Quatre familles ont fait appel à la caisse de solidarité. Le conseil de gestion mandate Mme MARKOVIC, Directrice exécutive pour proposer une date de commission avant les vacances scolaires de décembre.

b. Etat de l'avancement budgétaire

Le logiciel de comptabilité actuel est simplement hors service. Il ne permet plus d'effectuer des opérations basiques de comptabilité. Il n'a plus été mis à jour depuis 2012. Nous sommes le dernier établissement à l'utiliser.

De ce fait nous ne sommes pas en mesure de sortir des chiffres comptables vérifiables sur 2018 sur le logiciel actuel.

Il est cependant notable qu'à la date du 31/10/2018, notre trésorerie de l'école est de 1.71MEUR (1.21MEUR en France et 0.50MEUR en Serbie). C'est le montant le plus élevé jamais atteint qui permet de recouper que la situation financière de notre école

est saine. Nous pourrions mieux affiner avec le nouveau logiciel comptable le résultat 2018 attendu.

La décision de basculer sur un nouveau logiciel comptable local - AB Soft – s'impose. Ce choix fait suite au mandat donné par le conseil de gestion lors de la session du 18 avril 2018, à la directrice Exécutive qui avait sélectionné le logiciel comme le plus adapté à nos besoins.

Ceci est confirmé par la nouvelle équipe et le trésorier.

Le coût d'installation du logiciel et de formation initial s'élève à 4500€. Des frais de maintenance s'élèvent à 20% par an du coût initial.

Un plan d'actions a été défini et soumis à tous les membres du Conseil de gestion. Il organise le travail pour que le nouveau logiciel soit opérationnel le 21 décembre 2018.

Le Conseil de gestion valide la démarche proposée ainsi que le choix du logiciel.

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

c. Budget 2019

L'élaboration du budget est en cours. Le recensement des besoins est parvenu de tous les services enseignement, éducatif, support.

Il reste à évaluer quelle sera l'incidence de la perte de l'aide AEFÉ et des provisions pour risques.

Le budget sera validé par le bureau puis envoyé une semaine avant le prochain conseil de gestion qui l'adoptera.

Le conseil de Gestion souhaite continuer à valoriser les employés en reversant une partie du résultat. Cependant, il n'est pas possible d'avancer des montants qui dépendent des résultats budgétaires effectifs.

d. Entité Serbe

La bascule en entité serbe sera à la suite de la signature de l'accord inter-gouvernemental qui est prévu en décembre. Néanmoins afin d'être prêt pour cette nouvelle étape, un groupe de travail se réunira spécifiquement sur ce dossier.

En plus des aspects financiers, le groupe travaillera sur les aspects légaux, GRH, fiscaux et contractuels de la bascule.

Sont volontaires pour participer à ces travaux Mesdames CAHOUR-BELLET, MARKOVIC et Messieurs CVEJIC, CUZIN, DRAGASEVIC, LEMAIRE, MARIC.

III) APPEL D'OFFRES SECURITE

Le contrat de la société en charge du gardiennage et de la sécurité de l'établissement arrive à terme.

Le prestataire (société ARGUS) donne globalement satisfaction. Néanmoins conformément aux procédures de bonne gouvernance un appel d'offres a été relancé.

Quatre entreprises ont été sollicitées (ARGUS, G4S SECURE SOLUTIONS, SECUT, SECURITAS). Les quatre ont répondu.

A la demande des membres du bureau, L'appel d'offres sécurité a été dépouillé et analysé par

- Mme MARKOVIC, Directrice Exécutive,
- Mme SAVIC, Directrice Exécutive adjointe en charge des finances,
- M. MARIC, Président du Conseil de Gestion,
- M. MILLIER, Proviseur,
- M. SUET, Secrétaire du conseil de gestion,

Parallèlement, la partie technique a été soumise à M. GAVRILOVIC, responsable sécurité.

Après analyse technique et financière, le groupe en charge du dépouillement propose un classement au conseil de gestion.

- 1) ARGUS
- 2) G4S
- 3) SECURITAS
- 4) SECUT

Le Conseil de gestion retient pour une période de deux ans, la **société ARGUS**

Il demande à cette société :

- 1) de l'informer préalablement à tout changement de personnel
- 2) de s'assurer qu'un des deux agents a un niveau d'anglais suffisant

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

IV) MISSION DU SERVICE EXPERTISE, ANALYSE ET CONSEIL DE L'AEFE (février 2016)

Suite à la mission menée par madame EL HARTI du 8 au 11 février 2016, vingt-neuf recommandations avaient été faites à l'établissement :

- 1) EFFECTIF ELEVES (3)
- 2) IMMOBILIER ET SECURITE (4)
- 3) FINANCES (5)

- 4) GOUVERNANCE (11)
- 5) GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (6)

L'AEFE souhaite avoir un retour sur les actions menées.

La mission a été menée alors que

- a) l'établissement avait pratiquement finalisé sa délocalisation vers l'académie militaire. Projet qui a été abandonné par la suite.
- b) L'Association des parents d'Elèves préparait un changement important de ses statuts qui ont été validés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de juin 2016

De ce fait, certaines préconisations ne sont plus en rapport avec la situation actuelle de l'établissement.

Le proviseur présente le document qui récapitule les actions entreprises depuis le mois de février 2016.

Le conseil de gestion prend connaissance et valide le document.

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

V) PROJET IMMOBILIER

A ce jour, deux projets sont à l'étude :

- 1) KOSUTNJAK sur un terrain (50 000 m2) partagé avec l'école américaine.

Cette solution est en attente de l'accord de principe du promoteur et de l'école américaine. Comme tenu de l'avancement du projet, la délocalisation n'est pas envisageable avant 2022.

- 2) NOVI-BEOGRAD, bloc 65A, deux terrains adjacents (privé/public) 12 000 m2.

Cette solution est en attente de l'accord de principe du développeur en charge de ce quartier. Il s'agirait d'une solution « clés en main » où l'établissement ne serait pas le maître d'œuvre. Comme tenu de l'avancement du projet, la délocalisation n'est pas envisageable avant 2021.

VI) ORGANISATION DES COMMISSIONS

Le conseil de gestion souhaite formaliser la composition des commissions suivantes :

a. Communication interne

- Le Proviseur, M. Thibaud Millier,
- La directrice primaire, Mme Nathalie Guerguinov,
- La Directrice exécutive, Mme Sylvie Markovic,
- 2 membres du conseil de gestion, MM Jean-Baptiste Cuzin et Benjamin Suet,

b. Groupe immobilier

Une réunion spécifique des membres du conseil de gestion sur le projet immobilier se tiendra le lundi 3 décembre 2018.

Elle fera le bilan du travail entrepris et fixera les priorités pour l'année future.

VII) ELECTION DU REPRESENTANT DES PERSONNELS AU CONSEIL DE GESTION

Le conseil de gestion prend note de la demande des organisations syndicales.

Un courrier de réponse leur sera adressé, rappelant la constitution de Conseil de gestion telle qu'elle est décrite dans les statuts de l'association des parents d'élèves adoptés au cours de l'assemblée générale extraordinaire de juin 2016.

Le conseil de gestion valide le principe d'une réponse écrite aux syndicats.

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

VIII) QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question diverse n'a été présentée dans les temps pour être abordée lors de ce conseil.

La prochaine réunion du Conseil de Gestion est prévue le **lundi 17 décembre 2018**

**Le président
R. MARIC**



**Le secrétaire
B. SUET**

